Comptabilité sur tableur - apprendre à réaliser les saisies (Céret)

OBJECTIFS

S'approprier les outils de suivi comptable de son entreprise. Être en mesure de tenir soi même sa comptabilité. Être en mesure de répondre aux obligations fiscales de TVA et de déclaration de revenus au micro BA. Devenir autonome en gestion

ENJEUX

Cette formation permet aux stagiaires d'apprendre à tenir leur comptabilité sur tableur de type open office ou excel. La tenue de leur comptabilité leur permet d'avoir la maîtrise des éléments comptables pour gérer leur entreprise, de s'approprier les outils d'analyse et de raisonner les choix et orientations à réaliser sur leur exploitation. C'est en effet dans les trois premières années de vie de l'entreprise que la gestion est primordiale, car les résultats économiques sont souvent insuffisants. Cette période correspond à des remises en cause permanentes des choix productifs et commerciaux. La maîtrise et compréhension des indicateurs comptables doit permettre de raisonner ceux ci. La tenue de leur comptabilité permet aussi aux stagiaires de pouvoir répondre aux obligations fiscales de déclaration TVA et de déclaration de revenu sous le régime du micro BA. Formation necéssaire pour pouvoir suivre la formation de gestion stratégique;Requestionner mon projet et élaborer une stratégie de developpement.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Être en mesure de comprendre les bases de la comptabilité et les exigences fiscales
- Apprendre et comprendre les principes de la comptabilité
- Apprendre à organiser la gestion administrative de son exploitation
- Connaitre les exigences des obligations fiscales (TVA, micro BA) et les conséquences dans la saisie du tableur

Être capable de réaliser les éléments comptables du compte de résultat, et de la trésorerie mensuelle
- Apprendre à utiliser le tableur
- Comprendre les éléments à saisir selon le type de décaissement, encaissement, les modes de paiement : banque, caisse, OD
- Apprendre à saisir selon le plan comptable agricole
- Apprendre à constituer le compte de résultat et la trésorerie.

Méthodes pédagogiques : remise de supports sur les mécanismes de la fiscalité agricole et activités annexes + ensemble des formulaires fiscaux
Alternance d'apports théoriques et de réalisations pratiques pour chacun des points du programme
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.
Résultats de satisfaction obtenus : satisfaction globale de nos formations en 2022 : 100% de satisfaits.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.
Date de mise à jour : 02/10/2023

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Terres Vivantes

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 11/12/2023

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation. Adhésion à l'association demandée

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Sophie Zuber
sophie.zuber.tv@gmail.com
Terres Vivantes
Bureau Montagne Élevage Maison des entreprises
66 500 Prades

NOTE : repas tiré du sac, documents liés à votre compta et ordinateur.

Alternance d’apports, de mise en pratique et de temps d’échange où la participation des stagiaires est valorisée.

MOYENS MATÉRIELS

connexion internet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

En fin de formation, test d’auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

91340637024

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
13/12/2023	Mas Alavall Chemin communal numéro 17 (derrière le mas Gource) 66500400 Pyrénées-Orientales	Perrine Loeuilleux, accompagnatrice-formatrice, ingénieure agronome.

THÈMES

Création d\'activité / diversification | Gestion d\'entreprise

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)